

**COMPTE RENDU SUCCINCT  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016**

*Affiché le 29 septembre 2016*

L'an deux mil seize, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué s'est réuni Salle des Fêtes – Rue du Périgord – 91150 BOUTERVILLIERS sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Président.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs :

Marie-Claude HEURTEAUX, Johann MITTELHAUSSER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Franck THEVRET, Daniel BERTHE, Marie-Odile SEJOURNE, Marc THOUEMENT, Dominique LEROUX, Brigitte MEYER, Francis TASSIN, Michel ROULAND, Hervé LEVET, Christine BOURREAU, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Serge BEAUVALLET, Marie-Claude GIRARDEAU, Jean-Pierre COLOMBANI, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Carole VESQUE, Bernard LAPLACE, Gilbert DALLERAC, Bernard LAUMIERE, Fany MICHOU, Mathieu HILLAIRE, Dramane KEITA, Guy CROSNIER, Daniel CIRET, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Jean-Pierre DUBOIS, Alain MARTIN, Sabine FURMAN, Jacky BILLARD, Bernard DIONNET, Corinne BOURDON, Yves PEYRESAUBES, Catherine COME, Laurent HESSE, Jean-Claude REVEAU, Jean-Pierre JUBERT, Christian GUERTON, Grégory COURTAS, Séverine RAME, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Florence HANNICHE, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Alain FAGET, Jean PERTHUIS.

**ABSENTS REPRESENTES** : Mesdames, Messieurs,

Tiphanie LE VEZU représentée par Johann MITTELHAUSSER, Franck MARLIN représenté par Jean-Pierre COLOMBANI, Patrick LEBEL représenté par Isabelle TRAN QUOC HUNG, Bruno DA COSTA représenté par Isabelle GIRARDEAU, Isabelle DELAGE représentée par Fany MICHOU, Abdelaziz KIKOU représenté par Gilbert DALLERAC, Eric DELOIRE représenté par Bernard LAPLACE, Franck COENNE représenté par Bernard LAUMIERE, Denise DE POORTERE représentée par Carole VESQUE, Henry SERGENT représenté par Huguette DENIS.

**ABSENTS**: Mesdames, Messieurs,

Denis YANNOU, Thierry GUERIN, Amandine AULAS, Mama SY, Evane PEREIRA ENGEL, Colette WILK, Claude MASURE, Nathalie PABOUDJIAN, Jean-Charles LORENZO, Yvon BOUKAYA.

**ABSENTES EXCUSEES**: Mesdames,

Ginette RENAULT, Béatrice DIABI,

**SECRETARE DE SEANCE** : Monsieur Laurent HESSE.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 18 DU 14 JUIN 2016.**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal n° 18 du 14 juin 2016.

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2015 DU SICTOM REGION D'AUNEAU SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ELIMINATION DES DECHETS**

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SICTOM Région d'Auneau.

## **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2015 DU SITOMAP SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS**

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers du SITOMAP.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SICTOM REGION D'AUNEAU**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), approuve la modification des statuts du SICTOM Région d'Auneau, notamment les articles 1, 3, 6 et 7 desdits statuts.

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE POUR REPRESENTER LE SECTEUR D'ETAMPES AU SIREDOM**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 contre (M. Hillaire), élit un représentant titulaire et deux représentants suppléants pour siéger au SIREDOM pour la partie du territoire correspondant à la commune d'Etampes, à compter de l'effectivité de l'arrêté préfectoral portant l'adhésion de la CAESE au SIREDOM pour la partie du territoire correspondant à la commune d'Etampes :

Titulaire : Monsieur Franck MARLIN

Suppléants : Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI

Monsieur Gilbert DALLERAC

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SIROM**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), élit deux membres titulaires et deux membres suppléants par commune pour siéger au SIROM, en cours de fusion avec le SIEOM, pour la partie du territoire correspondant aux communes de Blandy, Bois Herpin, Bouville, Brouy, Champmotteux, La Forêt Sainte Croix, Marolles en Beauce, Mespuits, Puiset le Marais, Roinvilliers et Valpuseaux, à compter de l'effectivité de l'arrêté préfectoral portant l'adhésion de la CAESE au SIROM en cours de fusion avec le SIEOM, pour la partie du territoire correspondant aux communes de Blandy, Bois Herpin, Bouville, Brouy, Champmotteux, La Forêt Sainte Croix, Marolles en Beauce, Mespuits, Puiset le Marais, Roinvilliers et Valpuseaux :

#### **Titulaires**

Commune	Membres	Commune	Membres
Blandy	Stéphane CAUWET	Forêt Saint Croix	Henri PERRIN
	Jacques MAILLAUT		Rémi LEBLOUCH
Bois Herpin	Marc THOUEMENT	Marolles en Beauce	Sixte ZANETTE
	Alain GUERTON		Jean MERLET
Bouville	Michel MORICHON	Mespuits	Bertrand GUERIN
	Jean-François DE CACHELEU		Sylvain SCHIEL
Brouy	Luc GEORGES	Puiset le Marais	Christian GUERTON
	Roch CHAPART		Fabien BIDAULT
Champmotteux	Corine CARVALHO	Roinvilliers	Pascal EGEL
	Emmanuel HERBLOT		Huguette DENIS
		Valpuseaux	Christian BATTU
			Christophe MOUGIN

#### **Suppléants**

Commune	Membres	Commune	Membres
Blandy	Michel BANSARD	Forêt Saint Croix	Guy CROSNIER
	François HUTEAU		Alain DEVANLAY
Bois Herpin	D. VIRON	Marolles en Beauce	Michaël VOLFF
	G.BLOT		Gérard FRANCOIS

Bouville	Ginette RENAULT	Mespuits	Patrick BOIN
	Christian LANCHAS		Jean-Jacques BESNARD
Brouy	Laurent SABOURIN	Puisselet le Marais	Brice FEVRE
	Jean-Louis CHANDELIER		Nadia NICOLLE
Champmotteux	Joseph LENOIR	Roinvilliers	Laurent FONSECA
	Gisèle GUICHARD		Guy ABENS
		Valpuseaux	Jean PERTHUIS
			Christian BASSOT

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SITOMAP**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), élit deux membres titulaires et deux membres suppléants pour siéger au SITOMAP pour la partie du territoire correspondant aux communes d'Estouches et de Méréville, à compter de l'effectivité de l'arrêté préfectoral portant l'adhésion de la CAESE au SITOMAP pour la partie du territoire correspondant aux communes d'Estouches et de Méréville :

#### **Titulaires**

Commune	Membres	Commune	Membres
Estouches	Bernard POINTEAU	Méréville	Jean-Pierre DUBOIS

#### **Suppléants**

Commune	Membres	Commune	Membres
Estouches	Serge BEAUVALLET	Méréville	Régine DEGEZ

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SICTOM DE LA REGION D'AUNEAU**

Le conseil communautaire, par 58 voix pour, 1 contre (M. Thevret) et 3 abstentions (Mme Rame, Ms Courtas, Hillaire), élit quatre membres titulaires et quatre membres suppléants pour siéger au SICTOM de la Région d'Auneau pour la partie du territoire correspondant à la commune d'Angerville, à compter de l'effectivité de l'arrêté préfectoral portant l'adhésion de la CAESE au SICTOM de la Région d'Auneau pour la partie du territoire correspondant à la commune d'Angerville :

Titulaires : Pierre BONNEAU  
Alain LAJUGIE  
Dominique VAURY  
Patricia AMBROSIO-TADI

Suppléants : Johann MITTELHAUSSER  
Patrick BRUNEAU  
Claire LECONTE  
Jacques DRAPPIER

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SICTOM DU HUREPOIX**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), élit deux membres titulaires par commune et un membre suppléant par commune pour siéger au SICTOM du Hurepoix pour la partie du territoire correspondant aux Communes d'Authon la Plaine, Chatignonville, Le Plessis Saint Benoist, Mérobert et Saint Escobille, à compter de l'effectivité de l'arrêté préfectoral portant l'adhésion de la CAESE au SICTOM du Hurepoix pour la partie du territoire correspondant aux Communes d'Authon la Plaine, Chatignonville, Le Plessis Saint Benoist, Mérobert et Saint Escobille :

## Titulaires

Commune	Membres	Commune	Membres
Authon la Plaine	Catalina GALI	Mérobert	Alain MARTIN
	Nicolas ANDRE		Evelyne BAILLY
		Plessis Saint Benoist	Gérard GIDOIN
Chatignonville	Laurent DALLIER		Sylvain BELY
	Marie-Andrée GRYPONPREZ	Saint Escobille	Michel CHASSIN
			Julie OHRESSER

## Suppléants

Commune	Membres	Commune	Membres
Authon la Plaine	Geoffroy DE PALLIERES	Mérobert	Marc BIROT
		Plessis Saint Benoist	Evelyne HERON
Chatignonville	Damdarn ST LEVE D'AGUERRE		
		Saint Escobille	Jean-Michel SEBASTIEN

**Arrivée de M. Eric DELOIRE à 20 h 00.**

### **AVIS SUR LA CANDIDATURE DE LA COMMUNE D'ANGERVILLE POUR LA CREATION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

Le conseil communautaire, par 57 voix pour, 3 contre (Mme Rame, Ms Hillaire et Thevret) et 2 abstentions (Ms Courtas et Berthe), émet un avis favorable à la candidature de la commune d'Angerville pour la création d'une maison de services au public.

### **CANDIDATURE DE LA CAESE A LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE RURALITE**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), décide de faire acte de candidature pour la signature d'un contrat de ruralité, d'engager les négociations pour la signature d'un contrat de ruralité et de désigner Monsieur Guy CROSNIER et Monsieur Jean PERTHUIS référents pour notre territoire afin de porter nos priorités.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE DANS LE CADRE DU NOUVEAU DISPOSITIF DES CONTRATS CULTURELS DE TERRITOIRES**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention au Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du dispositif des contrats culturels de territoires au taux le plus élevé pour les actions de développement culturel de la CAESE et à signer tous les documents afférents.

### **CONVENTION CADRE DE RESIDENCE TRIENNALE AVEC LA COMPAGNIE BURLESQUES ASSOCIES**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la convention cadre de résidence triennale avec la compagnie « Burlesques associés » pour les saisons 2016 à 2019, le programme d'actions pour la saison 2016/2017 et l'enveloppe financière inscrite au budget pour les années concernées, autorise Monsieur le Président à signer la Convention de résidence et tous les documents y afférents, et à solliciter toutes les subventions et aides possibles, aux taux les plus élevés, auprès du Conseil Départemental de l'Essonne.

### **CONVENTION DE PARTENARIAT 2016/2017 ENTRE LA CAESE ET L'ORCHESTRE DE CHAMBRE D'ETAMPES - DIRECTION : RODOLPHE GIBERT**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat 2016/2017 entre la CAESE et l'Orchestre de Chambre d'Etampes dirigé par Rodolphe GIBERT, autorise Monsieur le Président à signer la Convention de partenariat et tous les documents afférents et à solliciter

toutes les subventions et aides possibles, aux taux les plus élevés, auprès du Conseil Départemental de l'Essonne.

### **CONVENTION DE RESIDENCE 2016/2017 ENTRE LA CAESE L'ASSOCIATION KMAIEU ET L'AUTEUR-COMPOSITEUR ERIC GUILLETON**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la convention de résidence 2016/2017 entre la CAESE et l'association Kmaieu Compagnie pour les prestations de l'auteur-compositeur Eric GUILLETON et autorise Monsieur le Président à signer la Convention de résidence et tous les documents afférents et à solliciter toutes les subventions et aides possibles, aux taux les plus élevés, auprès du Conseil Départemental de l'Essonne.

### **MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

Le conseil communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), approuve le programme et les crédits de paiement pour la réalisation du bouclage entre l'Avenue des Grenots et la Rue Marcel Laloyeau tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

<b>N° AP</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant total AP</b>	<b>CP 2017</b>	<b>CP 2018</b>
2016-01	Bouclage Grenots/Laloyeau	571 000 €TTC	384 000 €TTC	187 000 €TTC

et autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces de nature administrative ou financière relatives à l'exécution de la présente délibération.

### **DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET SPANC**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 – budget SPANC, comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>IMPUTATION</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Article 458103	-250.00 €	
Article 458201	250.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>	

***M. Grégory COURTAS quitte la séance à 20 h 10.***

### **OUVERTURE D'UN NOUVEAU SERVICE COMMUNAUTAIRE A LA POPULATION**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte et valide ce nouveau service d'études dirigées dans les écoles élémentaires Eric Tabarly – Petit Prince – Jacques Prévert – Jean de la Fontaine, et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'ouverture de ce service.

***M. Yves VILLATE quitte la séance à 20 h 12.***

### **RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE FONCTIONNEMENT DES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINERANTS TROTTI'RAM ET RAM 1001 PATTES**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter le renouvellement des projets de fonctionnement en vue d'obtenir le versement de la prestation de service unique des RAM par la CAF de l'Essonne.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA MSA DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FORUM ENFANCE ET FAMILLE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à demander une subvention auprès de la MSA Ile de France.

***M. Yves VILLATE revient en séance à 20 h 14.***

## **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2015**

Le conseil communautaire, par 60 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire), adopte le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

## **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - TRAVAUX DE REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS PROGRAMME 2016/2017**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil départemental de l'Essonne les aides les plus hautes possibles pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, et à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire

## **ADOPTION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Etablissements Recevant du Public, et autorise Monsieur le Président à demander les dérogations nécessaires, à prendre toute décision, et à signer tout acte nécessaire à l'application de cette délibération.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DES PARTENAIRES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE VILLE AU TITRE DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS CITOYENS**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions auxquelles la CAESE peut prétendre auprès des partenaires du contrat de ville au titre du fonctionnement des Conseils citoyens et en particulier l'Etat et autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **QUESTION ORALE**

Le conseil communautaire écoute, la question posée par Mme Christine BOURREAU et la réponse faite par M. Jean-Pierre COLOMBANI, relative à la tribune parue dans Etampes infos « faux vacataires = vrais précaires ».

Séance levée à 20 h 37.